

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 AVRIL

Le réquisitoire contre la Ligue

Le XIX^e Siècle a publié le réquisitoire du procureur de la République contre la Ligue des Patriotes.

Ce réquisitoire est très long.

Il constate que pendant plusieurs années le caractère purement patriotique de la Ligue n'a pas été altéré, mais que depuis la démission de M. Fery d'Esclandes comme président, la Ligue a perdu le caractère d'une association nationale pour devenir l'instrument d'un parti.

La Ligue a soutenu ouvertement le général Boulanger dans les différentes élections ; elle a joué un rôle important dans les préparatifs de l'élection du 27 janvier à Paris, où elle s'est employée à fausser les résultats des réunions publiques. L'intervention des ligueurs apparaît clairement le jour même de l'élection ; après l'élection, la Ligue prend une impulsion nouvelle ; on voit s'ébaucher dans plusieurs localités la formation de Comités locaux en vue des élections générales, mais les ligueurs comprennent que la mesure est comble et que le Gouvernement n'hésitera pas à ne pas les tolérer davantage.

Confiante en sa force, la Ligue prépare alors une organisation secrète en vue des troubles politiques qu'elle se propose de susciter et qui, d'après les instructions adressées par les Comités aux chefs d'arrondissement, constitue une véritable mobilisation.

Il est manifeste qu'après avoir fait de la Ligue un instrument électoral on voulait en faire un instrument insurrectionnel. La divulgation de ce plan devait être rendue impossible. Un seul exemplaire des instructions de mobilisation a été trouvé au siège central de la Ligue, alors que parmi les instructions antérieures les documents abondent ; les chefs de l'Association ont refusé de s'expliquer à ce sujet, le secret était bien gardé ; trois arrondissements de Paris avaient reçu une nouvelle organisation au moment où une intervention judiciaire s'est produite ; il est donc établi que, dans un but occulte qui est la préparation de démonstrations séditieuses, la Ligue s'était constitué de nouveaux moyens d'action qui devaient être et ont été tenus secrets.

La Ligue est devenue par là une société secrète tombant sous l'application de la loi.

L'exposé requiert le renvoi de MM. Déroutède, Richard, Naquet, Turquet et Gallian devant le Tribunal correctionnel pour association non autorisée et société secrète.

INFORMATIONS

IL N'EST PAS A MAZAS

Il s'agit du général Boulanger. Il y a un temps d'arrêt dans l'affaire des poursuites par le fait de M. le procureur général près la cour de Paris, et le gouvernement en est fort déconcentré.

LE REFUS DE M. BOUCHEZ

On ne saurait trop insister sur le caractère

de l'incident qui vient d'ajourner, au moins provisoirement, l'exécution des desseins du gouvernement à l'égard de M. Boulanger et de ses amis. Nous ne savons si, comme on l'affirme dans quelques cercles politiques, le procureur général manifesterait quelque velléité de se départir de sa première attitude. Ce qui est acquis, c'est que le garde des sceaux ayant invité le procureur général, son subordonné, à préparer un réquisitoire, ce magistrat s'y est refusé.

Or, ce refus donne le champ libre à ces deux hypothèses :

Ou bien M. le procureur général s'est arrêté devant des scrupules juridiques, ce qui n'est point honorable pour le gouvernement, qui serait donc capable de demander à des magistrats des actes illégaux ;

Ou M. Bouchez ne s'est pas soucié d'engager sa responsabilité pour un régime à la durée duquel il a cessé de croire, ce qui n'est pas rassurant pour le gouvernement.

Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, le refus d'obéissance de M. le procureur général est donc un fait très grave.

On lit dans le Temps :

« Le remplaçant de M. Bouchez dans le poste de procureur général près la cour de Paris sera, suivant toutes probabilités, choisi définitivement ce soir. »

Le garde des sceaux a consulté les dossiers des magistrats susceptibles d'être appelés à la direction du parquet général.

Parmi ces derniers se trouve M. Banaston, procureur de la République.

Il est certain que, quel que soit le magistrat appelé à succéder à M. Bouchez et à signer la demande de poursuites, il demandera à réfléchir et à examiner avec soin le dossier de cette affaire.

Il paraît, ainsi qu'on le verra plus loin, que M. Bouchez va être remplacé par M. Quesnay de Beaurepaire.

Entendu hier à l'entrée de la Chambre :

Un député républicain expose à un de nos plus spirituels conseillers généraux d'un des départements de l'Ouest son étonnement sur la conduite de M. Bouchez.

— Eh ! monsieur, répond notre ami, ce n'était pas possible, un Bouchez arrêter un Boulanger ! Allons donc !

L'AFFAIRE JACQUES MEYER

M. Jacques Meyer est arrivé hier matin à Paris, où il a été immédiatement remis entre les mains du juge d'instruction. L'affaire va donc suivre son cours, à moins que la nouvelle instruction qui va être ouverte ne se termine, comme l'assurent divers journaux, par une ordonnance de non-lieu.

Voici comment, dans les couloirs, on explique l'extradition de Jacques Meyer.

Au moment où M. Bouchez, procureur général, refusait à M. Thévenet de procéder à l'arrestation du général Boulanger, le ministre de la justice s'écria :

— Eh ! bien, vous aurez de mes nouvelles ; je sais ce qu'il me reste à faire.

M. Thévenet pensait à la révocation du procureur général, mais, celui-ci, sortant la tête haute, répondit :

— Soit ! mais je puis encore faire arrêter les complices de Meyer.

Et il télégraphia aussitôt, à l'insu de M. Thévenet, de presser l'extradition de Jacques Meyer.

Celui-ci a été amené à Paris et enfermé à Mazas.

Il paraît que les dossiers ont été remis entre les mains du juge d'instruction et que des papiers compromettants pour M. Thévenet ont été ainsi livrés.

L'ex-directeur de la Ville de Lyon, M. Baratte, qui avait payé d'un pot-de-vin de 40,000 francs le concours de M. Constans, s'est réfugié à Bruxelles afin de ne pas purger la condamnation à 15 mois de prison prononcée contre lui pour escroquerie.

M. Baratte, protégé de M. Constans, ministre de l'intérieur, a retrouvé à Bruxelles M. Jacques Meyer, autre escroc, protégé de M. Thévenet, ministre de la justice.

On assure que d'autres protégés des ministres actuels sont encore attendus à Bruxelles.

La République dépeuple la France au profit de la Belgique.

M. Brunet, liquidateur du Panama, a demandé au ministre des affaires étrangères de maintenir le stationnement français pour la protection de nos nationaux menacés par les indigènes.

COMPTOIR D'ESCOMPTE

M. Prinet, juge d'instruction, a interrogé les anciens administrateurs du Comptoir d'Escompte. Le principal chef d'accusation relevé contre eux est la distribution d'un dividende fictif.

Les interrogatoires ont porté surtout sur l'importance des engagements pris par le Comptoir d'Escompte envers la Société des Métaux.

Il est probable que l'on va nommer des experts pour examiner les livres, les bilans, les opérations du Comptoir d'Escompte et les contrats passés par lui avec d'autres sociétés.

D'un autre côté :

Deux cents actionnaires du Comptoir d'Escompte, représentant près de 3,000 actions, se sont réunis sous la présidence de M. le comte de Juilly, pour examiner la situation résultant pour les actionnaires de l'acceptation, par le Comptoir d'Escompte, du prêt de 440 millions proposé par la Banque de France en échange d'un nantissement représentant 209 millions de valeurs.

LA TOUR EIFFEL

Dimanche, une salve de vingt et un coups de canon saluait le drapeau français, arboré au haut de la tour Eiffel, et annonçait aux Parisiens que ce monument peu commun avait atteint la hauteur de trois cents mètres.

Les marches pour y arriver sont au nombre de dix-sept cent quatre-vingt-douze.

C'est M. Eiffel lui-même qui a planté ce drapeau au sommet de l'œuvre gigantesque qui porte son nom.

MM. Coutamin, ingénieur en chef de l'Exposition ; Salles, Berger, Guichard, Ollendor

et tous les ouvriers du chantier étaient présents.

M. Tirard, qui avait attendu au bas de la tour, a annoncé à M. Eiffel qu'il était promu officier de la Légion d'honneur.

Les ouvriers ont fait entendre un tonnerre d'applaudissements, et M. Noblemaire, directeur de la Compagnie des chemins de fer de Lyon, détachant sa propre rosette, est allé la mettre à la boutonnière de M. Eiffel, qu'il connaît intimement.

Plusieurs discours ont été prononcés ; les ouvriers ont offert des bouquets à M. Eiffel et à son gendre, M. Salles, et on a crié : Vive la France !

Pourquoi a-t-on servi un lunch aux conseillers municipaux, tandis que les ouvriers n'ont eu que du saucisson, moins cher que celui offert à M. Constans ?

C'est peu démocratique.

Il ne reste plus à placer que le phare électrique, qui aura une puissance égale à celle des feux de 1^{re} classe établis sur les côtes de France, et qui projettera sa lumière au-dessus de Paris sur les différents points d'un cercle de 70 kilomètres de rayon. Les ascenseurs seront installés définitivement le 20 avril.

DÉPART DE LA REINE VICTORIA

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest vient d'être officiellement avisée que S. M. la reine Victoria arrivera à Cherbourg demain mercredi 3 avril, à huit heures trente du matin.

La reine d'Angleterre quitte Biarritz aujourd'hui à deux heures. Sa Majesté s'embarquera à Cherbourg, demain matin, à huit heures, et arrivera à Windsor le soir même, à huit heures.

Le ministre de l'instruction publique, M. Fallières, a appris avant-hier que son neveu, sous-officier au 1^{er} régiment de cuirassiers, venait d'être tué dans un exercice.

Excellent cavalier, il avait voulu monter un cheval difficile qui, en se débattant, l'a lancé contre un arbre.

La mort a été instantanée.

AVANCES INEXPLICABLES

Le signor Crispi, qui avait mis de l'eau dans son vin depuis quelque temps, vient de faire au Sénat italien cette sortie extravagante :

« C'est à la France de formuler des propositions relativement au traité de commerce. » Quoiqu'il arrive, le gouvernement italien ne compromettra jamais la dignité du pays. »

En lisant la dépêche qui nous apportait cette nouvelle, nous nous demandions ce que signifiait ce retour d'insolence. Et nous sommes rappelés que le ministre Floquet avait, par une condescendance vraiment excessive, fait des avances au signor Crispi dans le but de reprendre les négociations interrompues.

Avec les Italiens il ne faut jamais faire d'avances ; ces brailleurs tout gonflés de leur vanité d'alliés de l'Allemagne s'imaginent aussitôt qu'on est à leurs genoux et ils élèvent immédiatement leurs prétentions à des hauteurs ridicules. Si le ministre fantoche du roi Hum-

bert a jeté devant le Sénat de Rome la tonitrueuse déclaration qu'on vient de lire, c'est donc parce que la France a eu la longanimité de faire les premiers pas.

Il y avait, d'ailleurs, chez les hommes du cabinet Floquet, un désir inexplicable, comme une idée fixe d'être aimable avec le signor Crispi. Pourquoi? Peut-être parce que le ministre de la péninsule est un ancien radical mazinien.

Si les successeurs du cabinet Floquet étaient calmes et malins, ils auraient une réponse bien facile à faire à cette insolence du signor.

Ce serait, tout simplement, d'oublier que le cabinet Floquet a entamé de nouveau les négociations; ce serait d'en rester là et d'attendre. Tous les avantages seraient pour la France. Ce n'est, en effet, que depuis la rupture du traité avec l'Italie que les plus-values ont reparu dans le rendement de nos revenus indirects, impôts et monopoles.

Qu'ils fassent donc à l'Italie visage de bois, et peu à peu on verra la forfanterie du signor Crispi se fondre, et bientôt ce sera lui qui, discrètement, essaiera de formuler des propositions. Et, alors, on serait bien bête de ne pas lui faire payer les exubérances de sa vanité italienne.

KRACH SUR KRACH

On mande de Bruxelles :

« Le suicide de M. Van der Taelen, l'homme politique et négociant anversois bien connu, a jeté une panique, non-seulement sur le marché d'Anvers, mais encore sur ceux du Havre, de Rotterdam et de Dunkerque.

« Van der Taelen a éprouvé des pertes considérables sur des engagements à la hausse qu'il avait sur les cafés et sur les blés.

« Depuis 1875, des marchés à terme sur les marchandises se sont créés au Havre, à New-York, Chicago, Baltimore, Londres, Marseille, Hambourg, et il y a deux ans environ à Anvers.

« Une véritable fièvre spéculative règne sur ces marchés, comme sur les marchés des valeurs, et de très grosses différences qui se font journellement sont compensés, deux fois par jour, par des caisses de liquidation (Clearing-house).

« Ces temps derniers, la place d'Anvers, qui était à la hausse sur les cafés et sur les blés, a eu à payer aux spéculateurs étrangers plus de cent millions de francs.

« Plusieurs maisons de commerce ont dû aujourd'hui suspendre leurs paiements, et par contre-coup, plusieurs maisons de banque seraient très éprouvées.

« Anciennement, les négociants achetaient ou vendaient avec la ferme intention de fournir ou de prendre livraison à l'échéance. Le nouveau système est de régler par différence.

« En somme, ce sont de véritables paris qui s'engagent sur le cours des principales denrées, absolument comme sur les valeurs.

« La semaine dernière a été particulièrement funeste aux négociants d'Anvers, qui ont subi des pertes considérables par la baisse des blés survenue sur les marchés américains. On dit que les achats anversois atteindraient 4,500,000 pufshells de blés et que la différence serait de plus de 50 millions, sur cette denrée.

« D'après les derniers renseignements qui nous sont parvenus, M. Van der Taelen avait lui-même largement spéculé sur les blés, il en avait plus de 300,000 sacs warrantés à Dunkerque, sur lesquels il aurait fait des pertes considérables.

« Voyant sa position embarrassée, il allait, paraît-il, régler cette opération avec M. Ephrussi, le banquier parisien bien connu, quand il a mis fin à ses jours.

« Seulement, sur les blés, on dit que le déficit de M. Van der Taelen s'éleverait à 6 millions.

« Sur les cafés, environ 10,000 sacs ont été exécutés à Rotterdam et à peu près autant au Havre. On ne connaît pas encore le montant des pertes effectuées de ce chef.

« C'est après la réception d'un télégramme de New-York, annonçant une baisse énorme sur les grains, baisse organisée par le syndicat de Chicago, que M. Van der Taelen s'est donné la mort à l'aide d'un poison foudroyant.

« Le déficit de la maison Van der Taelen dépasse déjà vingt millions.

« Les principales banques belges perdent des sommes considérables. »

ÉTRANGER

Terrible ouragan à Samoa

Un ouragan épouvantable vient d'engloutir trois vaisseaux américains et trois vaisseaux allemands à Samoa.

Quatre officiers et 46 matelots américains ont péri; neuf officiers allemands et 87 matelots sont noyés.

Les navires de guerre allemands perdus sont : *Olga, Adler et Eber*; les navires de guerre américains : *Trenton, Vandalia et Nipsie*, ont été jetés sur un récif et sont totalement perdus.

Les bâtiments de commerce ont aussi beaucoup souffert. Différentes barques et sept caboteurs ont fait naufrage. Quatre personnes de leurs équipages ont péri.

Cette catastrophe a causé à Berlin une consternation indescriptible.

L'Empereur a appris la nouvelle dans la matinée et s'est montré vivement affecté.

Le comte de Moltke et M. de Bismarck se

sont rendus au palais et ont essayé de calmer le désespoir de l'Empereur.

Les journaux publient des éditions spéciales avec des détails sur le désastre. Dans le public, l'émotion est très grande; beaucoup de familles sont cruellement frappées.

Dans les couloirs du Reichstag, les députés discutent l'événement, et l'opinion générale est que Samoa est pour l'Allemagne un boulet fatal dont il faut chercher à se débarrasser.

On constate également que le port d'Appia est d'une insécurité notoire.

La perte des navires représente une valeur de cinq millions de marcs.

Une dépêche d'Auckland qui confirme ce désastre dit que tous les navires de commerce qui étaient à l'ancre dans le port de Samoa sont également perdus. Les Américains ont eu 30 morts. Un navire de guerre anglais a éprouvé des avaries et s'est rendu à Sydney. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Élection au Conseil Général

CANTON DE SAUMUR NORD-EST

Scrutin du 14 avril 1889

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. ALBERT BRUAS

ancien magistrat

Le scrutin s'ouvrira dans chaque commune le dimanche 14 avril prochain, à 7 heures du matin. Il sera clos le même jour, à 6 heures du soir, et le dépouillement aura lieu immédiatement.

LE SUCCESSEUR DE M. BOUCHEZ

La *Petite France* annonce que le *Journal officiel* publiera demain un décret nommant M. Quesnay de Beaurepaire procureur général à Paris, en remplacement de M. Bouchez, révoqué.

Nous ne pourrions que le regretter pour notre compatriote.

TRAITEMENT PAR SUSPENSION A L'HÔPITAL

M. le docteur Peton, suivant les traces du docteur Charcot, de la Salpêtrière, a commencé, la semaine dernière, à traiter ses malades atteints d'ataxie par la nouvelle méthode de la suspension au moyen de l'appareil du docteur Motchoukowski.

Nous ferons connaître plus tard les résultats obtenus par ce nouveau traitement dans les maladies ataxiques.

Les malades qui souffrent de ces phénomènes nerveux, et qui désirent goûter les douceurs de la pendaison, n'ont donc qu'à se rendre à l'hospice.

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES

Il ressort d'une statistique officielle qu'en 25 ans la population des villes au-dessus de 40,000 âmes s'est accrue de 39 0/0, et qu'elle a absorbé un vingtième de la population totale du pays au détriment des petites communes.

LA MAJORITÉ ABSOLUE DANS LES ÉLECTIONS

Le Conseil d'État vient de trancher une question qui se présente assez souvent en pratique.

Lorsque le nombre des bulletins trouvés dans l'urne est inférieur au nombre des émargements, sur quel chiffre doit-on se baser pour calculer la majorité absolue?

Le Conseil décide que l'on doit prendre le chiffre des bulletins trouvés dans l'urne.

Et si, au second tour de scrutin dans une élection municipale, on fait voter pour un nombre de conseillers supérieur à celui légalement nécessaire pour compléter le Conseil, doit-on annuler le second tour pour le tout, ou simplement pour ce qui dépasse le nombre légal de conseillers à élire?

Le Conseil d'État avait longtemps jugé que l'on ne doit annuler les élections qu'en ce qui concerne les conseillers élus en trop, mais, abandonnant depuis quelque temps son ancienne jurisprudence, il vient de décider que le second tour doit être annulé pour le tout.

On sait que l'article 1953 du Code civil rend les aubergistes ou hôteliers responsables du vol ou du dommage des effets du voyageur.

La Chambre vient de voter une modification limitant cette responsabilité à 4,000 fr. pour les valeurs et espèces monnayées.

Il reste bien entendu que, quand il y a un dépôt effectif entre les mains de l'hôtelier, celui-ci demeure responsable de tout ce qu'il a reçu, ainsi que de la valeur tout entière des effets d'habillement qui peuvent être volés dans les chambres des voyageurs.

CONSEIL AUX ÉMIGRANTS

Nous avons souvent parlé du mal que l'émigration fait à nos campagnes.

Les malheureux qui nous ont quittés ont rarement maintenant à se féliciter du parti extrême qu'ils ont pris.

On trouvera plus loin des détails nouveaux et navrants sur le dénuement profond où se trouvent dans les deux Amériques un trop grand nombre de nos compatriotes. On ne saurait donner trop de publicité à de tels faits.

Il faut que nos ouvriers et nos paysans le sachent bien: le remède à la misère qui les étirent depuis trop d'années en France, ils ne

tout à coup, le chien qui le suivait s'arrêta, flaira l'air, poussa un aboiement furieux et, traversant les ténèbres, vint se jeter sur mon père. Mais mon père l'avait vu s'élaner et le reçut sur la pointe du poignard.

D'un revers de main, le marquis, rejetant l'enveloppe de l'objet qu'il portait, avait démasqué une lanterne sourde. Mon père s'écria:

— Passez votre chemin, Monsieur le marquis, je ne vous veux pas de mal, je n'ai fait que me défendre.

— Bénic! c'est Bénic! dit le marquis. Il tira un pistolet de sa ceinture, l'arma. Mon père cria:

— Je n'ai pas d'arme à feu.

Aussitôt, le marquis baissa la sienne.

— Que fais-tu ici? Tu me cherches? dit-il à mon père.

— Je me rends au hameau de Kéral.

— A cette heure?

— Cette heure me convient et le bois est fait pour tout le monde.

Mon père ne voulait pas avouer qu'il se rendait de Kéral à Morlaix, où siégeait le comité. Mais le marquis insista:

— Que vas-tu faire à Kéral dès l'aurore?

— Partir, dit enfin mon père, craignant que

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JOSÉPHE

Par Marthe Lachèse

M. de Kerdu se taisait encore. Ce fut elle qui alla de nouveau en avant. Elle balbutia:

— Tout se passa-t-il... comme le dit la chanson?....

— Non! s'écria le vieillard, non!

Et, presqu'aussitôt:

— Si, tout de même.

Puis sa voix retomba dans les notes voilées.

— C'est-à-dire, reprit-il, c'est-à-dire... Ah! c'est pour moi une agonie que discuter cette histoire.

— C'en est une plus cruelle encore pour moi que l'ignorer, s'écria-t-elle en joignant les mains.

Elle ne connaissait que la complainte et, disait étrangement le vieillard, cette complainte était à la fois le mensonge et la vérité.

— Mon père, hasarda-t-elle, en quoi donc ce chant populaire...?

— Ce chant rapporte ce que l'on a vu. Voilà

en quoi il est exact. Il ment dans ce que l'on a supposé. Mon père, sans nier les faits que vous savez, m'en a raconté d'autres qui changent ceux-là de nature. Il ne les a pas tenus secrets. Il les a jetés aux quatre vents du ciel. Mais quand un homme n'a que sa parole pour lutter contre les apparences, il demeure souvent le vaincu.

Un soir, m'a-t-il dit, il s'engagea dans le bois de Sazec pour se rendre chez le voiturier de Kéral. Il voulait aller à Morlaix percevoir un paiement spécifié en pièces d'or. Ce voiturier partait dès l'aurore et mon père venait d'en être averti.

A l'entrée du bois, il rencontra les deux jeunes gens nommés dans la chanson. En effet, ils l'appelèrent et lui demandèrent ce qu'il chassait au crépuscule. Mon père haussa les épaules et passa. Les gens du village ne l'aimaient pas et mon père le leur rendait bien...

A cette époque, les assignats étaient presque la seule valeur répandue. L'or devenait de plus en plus rare. Quiconque versait aux trésoriers publics une somme en pièces d'or, percevait un droit, dont le taux venait encore d'être augmenté. Mon père, qui poursuivait le dessein de toucher de l'or, attendit que les jeunes gens

fussent loin et, quand ils ne purent pas l'entendre, les raillant à son tour, il leur répondit: « Je chasse un gibier qui se vend cher à la ville. » Parole fatale! Un homme passait dans l'ombre et la recueillit...

Mon père continua sa route. Il se hâtait. La nuit était sombre, le bois désert. Tout à coup, la lune se dégaga des nuages et blanchit le chemin. Mon père vit distinctement un homme s'avancer à grands pas. Cet homme portait quelque chose de la main gauche et il était suivi d'un animal. Des bohémiens, montreurs d'animaux rares, avaient traversé Plouédic la veille. L'homme qui approchait était peut-être l'un d'eux. Mon père eut peur et se réfugia derrière un arbre. L'homme avançait vite. Il ôta son chapeau pour rafraîchir son front. Le rayon de lumière tomba sur son visage. Mon père reconnut aussitôt le marquis de Rosmeur.

Il y avait plus de six mois que le marquis avait disparu. Sa tête était mise à haut prix. Mais, cependant, sa retraite restait mystérieuse. Un silence obstiné le protégeait. Mon père savait le marquis fort, courageux et habile tireur. Pour lui, il n'avait qu'un poignard. A tout hasard, il le sortit de sa gaine.

Le marquis passait tranquillement quand,

le trouveront pas dans une autre partie du monde, où ils seraient encore plus malheureux que dans leur pays.

S'ils veulent sérieusement améliorer leur sort, qu'ils profitent des prochaines élections pour chasser du Palais-Bourbon les députés incapables et les tripoteurs indignes qui ont ruiné la France, et pour y envoyer à leur place des hommes intègres et intelligents.

On lit dans un journal de l'Aveyron :

« Il vient d'arriver une dizaine d'ouvriers de Decazeville qui avaient émigré en Amérique au lendemain de la grève de 1886, et qui racontent, preuves en main, les détails vraiment navrants de leur odyssee.

« Il y a, disent-ils, sur le pavé de San-Francisco et de Buenos-Ayres, plus de quinze mille Français, originaires de notre contrée pour la plupart, qui traînent tout le long du jour leur désespoir sur le pavé de ces deux villes et qui y meurent littéralement de faim.

« La rentrée des émigrés en question et le récit de leurs touchantes infortunes produisirent une vive sensation dans le pays. Le préfet s'en est ému et vient de communiquer à la presse le document suivant, qui est officiel :

« L'administration est informée que des Aveyronnais ayant émigré à l'étranger et notamment à Buenos-Ayres (République Argentine) se trouveraient dans une situation misérable.

« Le préfet de l'Aveyron croit devoir mettre ses administrés en garde contre les avances et les promesses généralement exagérées et fallacieuses qui pourraient leur être faites par la voie des journaux ou d'agents intéressés pour les déterminer à s'expatrier.

« Le préfet,

» BONNIER. »

LE MANS. — A la suite du suicide de M. Alloix, un grand nombre de paysans se sont imaginé que le remboursement de leurs livrets de caisse d'épargne était compromis.

Ces livrets étaient signés de M. Alloix, qui fut un certain temps administrateur de la caisse d'épargne, et les titulaires ont cru que leurs versements seraient engloutis dans la ruine personnelle de M. Alloix.

Ils se sont présentés à la caisse d'épargne, demandant à être remboursés.

Le maire, consulté, ordonna de payer à guichets ouverts. La caisse d'épargne a remboursé dimanche près de 100,000 fr. aux réclamants, qui se sont retirés surpris, d'une part, d'avoir été payés, et très embarrassés, d'autre part, de leur argent.

L'Avenir de la Sarthe dit que, sous l'impression des désastres financiers dont la ville du Mans est le théâtre, les dépositaires de fonds à la caisse d'épargne vont en plus grand nombre demander le remboursement. Il met en

ses réticences ne lui amenassent une balle dans la tête.

— Marche devant, alors.

Mon père obéit. Tous les dix pas, il se retournait. Le marquis le suivait, son pistolet entre les dents et dans les bras son chien blessé qu'il ne voulait pas abandonner.

Mon père ne fut pas le plus adroit. Il n'avait qu'un désir : celui de se soustraire au marquis. Peu à peu, il pressait le pas pour essayer d'augmenter la distance entre lui et M. de Rosmeur. Il y réussissait. Cette distance était déjà longue, lorsque mon père, se retournant encore, vit le chemin vide. Le marquis l'avait pris dans sa propre ruse. C'était lui qui s'était échappé...

Mon père, n'ayant plus rien à craindre, s'arrêta, se mit à réfléchir. Dénoncer la retraite du marquis aurait été peine perdue, M. de Rosmeur voyait cette retraite découverte et allait nécessairement l'abandonner. S'éloigner du village pouvait devenir dangereux. Après cette rencontre formidable, que le marquis révélerait, mon père pouvait tout craindre des gens de Plouédic. Ne profiteraient-ils pas de son absence pour attaquer sa maison, faire peut-être de ses enfants des otages ? Il crut plus

prudent de rentrer chez lui.

Mais il lui fallait revenir en arrière, passer là où le marquis avait disparu. Il hésitait. Il finit cependant par s'y résoudre. Quand il approcha de l'endroit où M. de Rosmeur avait dû se dérober, il se mit à ramper dans l'ombre des arbres. Le rayon de lune tombait d'aplomb sur le chemin. Mon père aperçut un portefeuille sur l'herbe. D'un bond, il le saisit.

On était au commencement d'avril. Le jour commençait faiblement quand mon père aperçut la lisière du bois. Il vit alors que son vêtement avait reçu deux taches de sang. Il voulut gagner une source qui était proche. Mais à peine avait-il fait quelques pas dans cette direction, qu'il se trouva en face de ces deux journaliers qui se rendaient à Plouédic. Ces hommes l'interrogèrent brutalement. Il leur répondit qu'il avait frappé un chien de son couteau. Les paysans s'éloignèrent en secouant la tête. Il est évident qu'ils épièrent mon père et le virent laver son vêtement à la source.

Mon père revint chez lui, inquiet de cet ensemble de circonstances. Pour rien au monde il n'aurait voulu avouer, même à sa femme, sa rencontre avec M. de Rosmeur. Il avait découvert le marquis. Il l'avait laissé vivre. Il se

garde le public contre cette panique que rien ne justifie.

Il a été trouvé, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur, un fouet de voiture bourgeoise. Le réclamer au bureau du journal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de la Semaine-Sainte, du 14 au 20 avril, de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville les 24, 25 et 26 avril, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 1^{er} au 20 avril, des billets de Paris à Séville, en voitures de 1^{re} classe, au prix de 250 fr., aller et retour compris, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Burgos, l'Escorial, Madrid, Aranjuez, Castillejo (embranchement de Tolède) et Cordoue.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au 10 mai inclusivement.

Les voyageurs auront la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express jusqu'à Madrid, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets simples à plein tarif.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4^{er} avril 1889.

Les cours assez discutés au début de la séance se sont relevés en clôture : 3 0/0, 85.20 ; 4 1/2 0/0, 104.50.

On a continué, mais sans succès, à attaquer le Crédit Foncier. Il existe un groupe de spéculateurs qui pour arriver à encaisser des différences ne reculent pas devant les agissements les plus répréhensibles. Heureusement le rapport très clair et très explicite de M. Christophle est venu couper court à ces manœuvres et démontrer que jamais la situation de notre premier établissement de crédit n'avait été plus brillante. Les actions ramenées un instant à 1,276 on repris en quelques instants à 1,288 et 1,290.

La Société Générale a tenu samedi dernier son assemblée générale. Le rapport qui a été présenté aux actionnaires a reçu une approbation unanime et c'est également à l'unanimité que les conclusions ont été adoptées.

La Banque d'Escompte s'est négociée de 510 à 512. On s'attend à la voir reprendre, aussitôt après la liquidation, le mouvement de hausse que la crise a interrompue.

La Banque de Paris monte à 717.50.

Les Dépôts et Comptes courants se sont négociés de 595 à 596.25.

Le Crédit Lyonnais est à 663.75.

On compte le Comptoir d'Escompte à 115.

Les obligations de Immeubles de France ont relevé de l'excellente situation de la société relevée par l'assemblée du 26 mars, on les demande à 378 et 379.

Le Panama reste à 52.

Les obligations des Chemins Economiques donnent lieu à de bons achats vers 370.— Informations financières.— La Banque de l'Ouest paye à caisse ouverte tous les coupons à échéance du 4^{er} avril. Les clients de province, qui envoient leurs coupons par lettre chargée, en reçoivent le montant par retour du courrier.

L'Emprunt Russe.— Les souscriptions au nouvel emprunt Russe s'élèvent en tout à six milliards comptants, c'est-à-dire à 3 fois le montant des souscriptions au 1^{er} emprunt de conversion 4 0/0.

CONSEILS ET RECETTES.

NETTOYAGE DES ARBRES FRUITIERS

Le nettoyage des arbres fruitiers est une opération importante trop souvent négligée par les propriétaires des jardins. On y doit procéder avant le départ de la végétation.

La première chose à faire, c'est d'enlever les mousses et les vieilles écorces sous lesquelles s'abritent une foule de larves. On en vient à bout facilement en se servant du dos de la serpette ou d'un simple morceau de bois taillé en forme de lame. Après cela on badigeonne le tronc et les branches avec un lait de chaux un peu épais, auquel il est utile d'ajouter une petite quantité de fleur de soufre.

Les arbres soumis à ce traitement deviennent tout blancs et ne sont pas d'un aspect agréable. On peut obvier à cet inconvénient en mélangeant au lait de chaux de la suie tamisée. Le badigeon a alors une teinte gris foncé qui ne choque pas la vue.

On peut également remplacer le badigeonnage au lait de chaux par un badigeonnage avec une solution à cinquante pour cent de sulfate de fer, qui a également pour effet de détruire la mousse et de faire périr les larves d'insectes.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et de l'estomac, un moyen infaillible à la portée de tous, de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 15, rue Très-Cloîtres, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr.— Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque contient dans son numéro du 31 mars :

TEXTE.— Maternité, par M. A. P.— Les progrès de la basse-cour, par M. Er. Lemoine.— Découverte d'une médaille dans les chantiers de la Nouvelle Sorbonne, par M. V. C.-T.— Les Peaux de chien en Chine.— Reliquaire en forme de cote, par M. L. Palustre.— Supercherries du spiritisme, par M. Huxley.— L'Exposition universelle, par M. Jean Guérin.— La Langue française à l'étranger, par M. R.— Braseros de la Pharmacie centrale des hôpitaux, par M. C.-T. Mutzig.— Chansons et Danses des Bretons, par M. Quellien.— Les Insectes nuisibles, par M. Ch. Brongniart.— Les Mémoires d'un moineau, nouvelle, par M. F. Beissier.— Fruits d'hiver, par M. J.

voyait également compromis près des gens de Plouédic et des révolutionnaires. L'examen du portefeuille l'affermait dans cette discrétion. Il y trouva des lettres de la marquise, réfugiée, non en Hollande, comme le dit la complainte, mais en Allemagne. La plus récente de ces lettres était un appel pressant. M^{me} de Rosmeur, isolée, malade, pauvre et chargée de ses deux enfants, conjurait son mari de la rejoindre au lieu de se rendre en Vendée. Près de cette lettre était placé un billet où l'on avertissait M. de Rosmeur qu'un canot l'attendrait à Roscoff pour le conduire à un bâtiment norvégien en rade. Deux autres fugitifs devaient se joindre à lui.

Mon père vit que le marquis, profitant de la nuit, cherchait à sortir du bois et à gagner Roscoff. Il brûla aussitôt le portefeuille.

Trois jours plus tard, il se rendit à Roscoff. Le navire norvégien avait levé l'ancre pendant la nuit. Mon père demeura convaincu que le marquis était à son bord.

Alors, il osa poursuivre un projet audacieux peut-être, mais enfin que beaucoup ont réalisé comme lui. Le domaine était confisqué. Il résolut de l'acquérir.

Un sourire amère et méprisant vint aux lèvres

Colline. — Nouvelle école d'horlogerie, par M. H. Gros.

GRAYURES. — Quatorze gravures.

MARCHÉ de Saumur du 30 Mars 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	20	Beuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	19 26	Veau	1 60
Méteil	15 62	Mouton	2 —
Seigle	11 25	Porc	1 50
Orge	10 78	Poulets la couple	4 50
Avoine	9 50	Dindonneaux	14 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	18 —	Oies	10 —
Haricots rouges	16 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	13 —	(Eufs la douzaine	— 60
Noix	8 50	Foin, la charretée de	780 kilog. 75 —
Châtaignes	14 —	Luzerne	60 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	50 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Pommes de terre, la barrique,	10 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	les 52 kilog. 500 30 —
Farine, la classe de 157 kilog.	53 —	id. 2 ^e	28 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	26 —
id. 2 ^e id. 0 f. 33.33	—	Charbon de bois, les	100 kilog. 16 —
id. 3 ^e id. 0 f. 31.88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 115
Champigny	— 115
Varrains	— 115
Bourgueil	— 125
Restigné	— 115
Chinon	— 115

Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100
Ordinaires, environs de Saumur	— 75
Saint-Léger et environs	— 65
Varrains et environs	— 75
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 70
La Vienne	— 55

Cidre de Bretagne	la barrique 50
Cidre de Normandie	— 40

Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 50
Vinaigre de vin	— 25

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur

BRILLANT ORIENTAL

POUR MEUBLES ET PARQUETS

1 fr. 50 le Litre

Le Brillant oriental n'a aucune odeur, brille vite, et n'encrasse jamais; son emploi est facile et sans fatigue.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

30, boulevard de Saumur.

Paiement immédiat et sans aucun frais, de tous coupons.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

vres de Joséphe. Elle le réprima. M. de Kerdu continuait :

— Plusieurs commissaires républicains, amis de mon père, appuyaient sa demande. Ils obtinrent enfin la solution souhaitée. Mon père reçut légalement, régulièrement, ce magnifique domaine.

Il s'interrompit un instant, mais en vain. Joséphe garda le silence.

— Malgré la rage des gens de Plouédic, reprit le vieillard, mon père croyait jouir en paix de cette étonnante fortune. Mais, vers la fin de l'année suivante, le navire norvégien reparut à Roscoff. On sut alors que, lorsqu'il s'était éloigné, le marquis ne l'avait pas gagné. En vain les deux autres émigrants avaient-ils attendu longtemps sur le rivage. Aucun des fidèles de M. de Rosmeur ne l'avait revu.

Une parole passa aussitôt, rapide et implacable. Vous la devinez...

Un fait terrible acheva de persuader toute cette population. Six ans plus tard, des bûcherons, qui travaillaient dans le bois de Sazec, découvrirent un squelette à cinquante pas au plus de l'endroit où le chien blessé avait roulé sur des fougères et les avait tachées de sang.

(A suivre.)

Études de M^e KERGUISTEL, avoué à Nantes, et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, n° 17.

VENTE

SUR BAISSE DE MISE À PRIX

Le Samedi six avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, à une heure, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, de :

COMMUNE DE VILLEBERNIER
La Ferme de

La Brèche-Pitot

Occupée par les époux BOUCHER, Consistant en : Maison d'habitation, Cour, Jardin, Terres et Prés.
Mise à prix, outre les frais, dix-huit mille francs, ci..... 18,000 fr.
Pour tous renseignements, s'adresser auxdits avoué et notaire.

Études de M^e KERGUISTEL, avoué à Nantes, 2, quai Brancas, Et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, n° 17.

VENTE

Sur baisse de mise à prix

Le DIMANCHE 14 AVRIL 1889, à 1 heure, en la mairie de Saint-Lambert-des-Lévées, par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, de :

COMMUNE DE S^t-LAMBERT-DES-LEVÉES
1^{er} Lot

Le Champ-Niot

Faisant partie de la ferme de la Guiberderie, d'une contenance de 4 hectare 37 ares 70 centiares.
Mise à prix, outre les frais, quatre mille francs, ci..... 4,000 fr.
2^e Lot

UNE FERME

Occupée par les époux BRARD, consistant en six pièces de terre et un pré.
Mise à prix, outre les frais, cinq mille francs, ci..... 5,000 fr.
Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, et à M^e KERGUISTEL et ETIENNEZ, avoués à Nantes.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE PAR ADJUDICATION

Le Dimanche 7 avril, à 4 heures, en l'étude de M^e BRAC.

D'UNE MAISON

à Saumur, place Saint-Pierre, 14, appartenant à M. FEHREMBACH.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A LOUER

A Saint-Martin-de-la-Place,
MAISON AVEC JARDIN
S'adresser à M. Henri DESLANDES.

A VENDRE JOLI PONEY bai, doux, avec sa Charrrette anglaise et son harnais; occasion.
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e BLANCHET, notaire à Angers, boulevard de la Mairie, n° 14, successeur de M^e CHAPIN.

A VENDRE LA BELLE PROPRIÉTÉ De Longchamps

Située commune de Neuillé, près Saumur.

Comprenant : maison de maître, servitudes, parc, pelouses, prés, bosquets et terres labourables.
Le tout d'une contenance de 4 hectares 30 ares.
S'adresser, pour tous renseignements et traiter :

Soit à M. BEAUREPAIRE, ancien avoué, propriétaire à Saumur ;
Soit à M^e BLANCHET, notaire.

A VENDRE OU A AFFERMER UNE PIÈCE D'EAU

Contenant très grande quantité de Poissons rouges.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un **TRICYCLE** Peugeot, n° 1.

S'adresser à M. GALLÉ, rue de la Petite-Bilange, 5. (260)

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les **VIDANGES** aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire.
S'adresser à l'Usine. (259)

Prairie du Buteau

M. GUYOMARD a l'honneur de prévenir MM. les Propriétaires de chevaux qu'il tient à leur disposition la belle prairie du Buteau, située à deux kilomètres de Saumur, route d'Angers. L'ouverture de la prairie aura lieu le 1^{er} avril. On pourra traiter à l'année, au mois, ou à la journée. S'adresser à M. GUYOMARD, qui habite la prairie.

SULFATES DE CUIVRE

DE QUALITÉ EXTRA

Pour **TRAITEMENT** de la VIGNE à 40 fr. les 50 kilos

Pour des quantités il est fait des réductions

ENTREPOSITAIRE :

A. COURTET, rue Dailly SAUMUR

UN JEUNE HOMME demande place de valet de chambre. Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

M. VERNERY

Opticien à Pontivy

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréez, Messieurs, mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'Exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre : Hôtel de Londres, à Saumur, pour 15 jours seulement. (334)

MANUFACTURE

DE

PIANOS & HARMONIUMS

Lépicier et Collmann

Rue de Montreuil, 119, Paris
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS
12 Médailles d'or et autres

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les **Pianos et Harmoniums** LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Collmann, est en ce moment à Saumur.

M^{me} V^e JOUANNEAULT a l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, l'exploitation de son hôtel-restaurant et café.

Elle fera tout son possible pour satisfaire sa nombreuse clientèle.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement se dirige
uniquement sur le travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
11, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance



A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS
Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, 27 ans, cultivateur, sortant du service militaire, sachant lire et écrire, bons certificats, bons renseignements, demande un emploi comme garde particulier dans une propriété.

DUBOIS-RONGE

DIPLOMÉ-BREVETÉ

ENTREPRENEUR

Des **VIDANGES INODORES** de la VILLE de SAUMUR
Au Pont-Fouchard

Préviens les Propriétaires que les Travaux d'exécution de Vidanges ne se font pas à la hotte, mais avec les Pompes système Tallard et Tonneaux parisiens ne répandant aucune odeur.

PRIX LES PLUS MODÉRÉS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publie en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 5^e année; c'est la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualité, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc.* Des gravures d'actualité viennent reproduire le portrait de l'homme du jour, ou donner l'idée de l'événement le plus récent. La **Revue des Journaux** publie actuellement, comme feuilletons, **PETITE MARTHE**, par Elie Flourens, et **l'IMMORTEL**, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La **Revue des Journaux et des Livres** donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris.

La collection des quatre premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des quatre dernières années. Elle contient, en outre, des romans complets d'Alphonse DAUDET, d'Henri ROCHERFORT, de MARCEL MOULIN, d'Octave FEUILLET, de Ludovic HALÉVY, etc., etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs.

Abonnement : départements, trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.; étranger : trois mois, 4 fr. 50; six mois, 8 fr.; un an, 14 fr. On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français et étrangers.

La **Revue des Journaux** est en vente chez tous les libraires, les marchands de journaux et dans les gares (20 centimes).
Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4^e AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85	Banque de France	3950	Orléans	1390	Oblig. fonce. 1877 3 0/0 r. à 400	382	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	88	Banque d'Escompte	510	Ouest	978 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	475 25	Compagnie parisienne du Gaz	
4 1/2 1883	104 40	Comptoir d'Escompte	120	Compagnie parisienne du Gaz	1392 50	— fonce. 1879 3 0/0 r. à 500	479	Le Transatlantique 3 0/0 r. à 500	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1275	Transatlantique	576 25	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	467 25	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	
Oblig. 1855-60 3 0/0	531	Crédit Industriel et Commercial	570	Canal de Panama	51 75	— fonce. 1883 3 0/0 r. à 500	384	— 6 0/0 2 ^e série	
— 1865 4 0/0	525	Crédit Lyonnais	662 50	— Suez	2230	— fonce. 1885 3 0/0 r. à 500	468	— obligations à lots	
— 1869 3 0/0	418	Crédit Mobilier	397 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1871 3 0/0	404	Dépôts et Comptes courants	595	Autrichien 4 0/0 or	94 75	Est 3 0/0 anc. r. à 500	401	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	527	Société Générale	451 25	Dette d'Égypte 6 0/0	454 25	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	442 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	
— 1876 4 0/0	528	Est	817 50	Extérieur 4 0/0	75 80	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	414	— 1870 5 0/0	
— 1886 3 0/0	294 50	Paris-Lyon-Méditerranée	4360	Hongrie 4 0/0 or	86 10	Nord 3 0/0 r. à 500	417	— 1884 5 0/0	
Bons de liquidation	532	Midi	»	Italie 5 0/0	96 20	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	443	— 1889 4 0/0	
				Portugal 4 1/2	»	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	»		